



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Démission de Mme Valérie Garbani, conseillère communale

Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal a pris acte de la démission de Mme Valérie Garbani, conseillère communale, avec effet au 30 septembre 2009.

Il souligne que, depuis le début de la législature, Mme Valérie Garbani s'est fortement engagée dans sa tâche de conseillère communale, notamment en défendant avec succès devant le Conseil général plusieurs dossiers relevant de ses directions. Elle a également assumé à satisfaction l'ensemble de ses obligations professionnelles et participé activement aux travaux du Collège.

L'autorité communale compte par conséquent sur l'engagement de Mme Valérie Garbani jusqu'à la fin de son mandat, afin que ses activités se poursuivent dans les meilleures conditions, notamment l'élaboration de la planification quadriennale des investissements, liée au programme politique 2010/2013. Dans cet esprit et afin de poursuivre sereinement ses travaux, le Conseil communal mettra tout en œuvre afin d'accueillir dans les meilleures conditions la personne appelée à succéder à Mme Valérie Garbani.

Le Conseil communal tient d'ores et déjà à remercier Mme Valérie Garbani de son action au sein des institutions communales et il forme ses vœux les meilleurs pour son avenir personnel et professionnel.

Enfin et dans la mesure où la démission de l'intéressée relève de la sphère privée, ni le Conseil communal, ni Mme Valérie Garbani n'apporteront d'information complémentaire à la présente communication.

Neuchâtel, le 16 mars 2009